

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 26

**Artikel:** Lausanne, le 30 juin 1877  
**Autor:** L.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184305>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 30 Juin 1877.**

La fête du Bois, qui est donnée chaque année aux élèves du Collège et de l'Ecole industrielle de Lausanne, est aussi la fête des familles, qui montent en grand nombre à Sauvabelin, et souvent dînent en pique-nique sous les frais ombrages.

Il y a deux ans, trois ou quatre familles s'étaient arrangées pour y monter ensemble. Elles avaient pris des provisions variées et abondantes, et même de la vaisselle et des couverts.

Arrivées au rond-point où se donne la fête, elles s'installent sous la cantine et occupent une longue table, la place de vingt personnes au moins.

Le garçon tourne et retourne autour de cette table, mais on ne réclame ses bons offices que pour des carafes d'eau fraîche et quelques verres et couteaux.

Cela va ainsi pendant près de deux heures.

Enfin, le garçon va trouver le patron.

— Je ne sais que faire de ces gens, lui dit-il : ils n'ont consommé que de l'eau fraîche, des verres et des couteaux. Que faut-il leur réclamer ?

— C'est bien, je m'en charge, répond le cantinier.

Et il s'approche du monsieur qui lui paraît le plus en vue.

— Je vous prie de m'excuser, monsieur, lui dit-il, mais la cantine est mon affaire, et je compte sur la consommation pour rentrer dans mes frais. Or, vous occupez depuis tantôt deux heures la place de vingt personnes.

— Alors, combien pour la place ?

— C'est cinq francs..

— Voilà, répond le monsieur en tirant sa pièce de cent sous.

Et le pique-nique emballe et se dispose à partir.

Cependant, le monsieur qui a payé a son idée, car sa pièce de cent sous lui tient au cœur.

— Auriez-vous l'obligeance de nous serrer ces effets, dit-il au cantinier : nous faisons un tour dans le bois.

Et sacs, paniers et effets sont mis à couvert et en sûreté.

Mais, dix minutes après, le monsieur revient.

— Nous avons changé d'avis : nous ne faisons pas de tour dans le bois et nous désirons reprendre nos effets.

— Très bien, les voilà.

— Et voilà deux francs pour la place, dit avec affectation le monsieur.

— Garçon, reprend le cantinier avec le plus grand calme, remerciez monsieur, voilà deux francs qu'il vous donne pour votre peine.

Le monsieur, fort spirituel d'ailleurs, y était pour ses frais.

Moralité : Il ne faut donner de leçons qu'à bon escient.

L. F.

**Une farce bâloise.**

Il est intéressant de constater combien nos Confédérés de langue allemande sont conservateurs dans le domaine de la plaisanterie. Dans les pays gaulois, l'esprit subit des phases, il semble soumis à la mode, si bien que le genre de plaisanteries qui amusait nos pères nous fait souvent lever les épaules. Cela ne prouve pas que notre badinage soit meilleur que le leur.

Chez nos Confédérés, c'est tout autre chose. Le sel qui assaisonne les farces de leurs ancêtres de Morat est encore celui qui assaisonne leurs charges d'aujourd'hui. Ceci n'est point une critique. Peut-être sont-ils dans le vrai.

C'est le même génie plaisant qui a inventé et perpétué le Mutz dans toutes les fêtes bernoises ; qui a imaginé de vous faire brusquement présenter les armes ou cracher au nez par un factionnaire mannequin, lorsque vous entrez dans un arsenal et que vous posez le pied sur une certaine planche ; qui vous fait donner, dans les mêmes circonstances, un grand coup de queue de renard au milieu du visage ; qui a imaginé les processions carnavalesques des horloges de Berne et de Strasbourg ; enfin qui préside au carnaval de Bâle et aux Sechseläuten de Zurich.

C'est encore ce même génie plaisant qui a placé en embuscade dans l'exposition actuelle de Bâle une mystification à laquelle peu de visiteurs échappent. Disons en passant que cette exposition, qui durera jusqu'au milieu de juillet, est charmante à bien des égards et que la partie qui concerne l'instruction publique peut être montrée avec orgueil par les Bâlois à toutes les nations civilisées.

L'exposition est installée dans le Casino, dont il a fallu modifier certains aménagements pour les besoins de la circonstance. Il a fallu, entre autres